

SECRET

ACCORD GENERAL SUR LES TARIFS DOUANIERS ET LE COMMERCE

No. 006

SECRET/276
28 juillet 1981

Original: anglais

NEGOCIATIONS AU TITRE DE L'ARTICLE XXVIII:5

LISTE V - CANADA

La Mission permanente du Canada a fait parvenir au secrétariat la communication ci-après en date du 14 juillet 1981.

Au cours des NCM, le Canada est convenu de supprimer d'ici au 1er janvier 1987 le droit NPF de 15 pour cent sur la verrerie de grande résistance au choc thermique (position tarifaire 32648-1). Une vaste gamme d'articles de verrerie relève de cette position, par exemple le verre trempé, les ampoules d'éclairage, les ampoules pour tubes électroniques, les ustensiles de cuisine en verre et certains articles de verrerie pour travaux de laboratoire. (Avant le 1er juillet 1981, la plupart des importations de verrerie pour travaux de laboratoire, qui relevaient de la position non consolidée 69605-1, étaient généralement admises en franchise au Canada.

La position 32648-1 a été récemment modifiée de façon à en exclure la verrerie pour travaux de laboratoire et deux nouvelles positions tarifaires (32649-1 et 32650-1) ont été créées expressément pour ces articles.

Eu égard à cette modification tarifaire, le Canada est disposé à engager des négociations ou des consultations conformément aux dispositions de l'article XXVIII applicables en l'espèce et à la notification reproduite sous la cote L/4752 concernant la modification de la Liste V - Canada au cours de la période triennale commençant le 1er janvier 1979.)

Les tableaux ci-après indiquent les positions tarifaires concernées et les taux qui leur sont applicables. Les statistiques des importations pour 1978, 1979 et 1980 sont également jointes lorsqu'il en existe, afin de faire apparaître les positions des fournisseurs.

A) Position existant à l'issue des NCM

Position 32648-1: Verrerie de grande résistance au choc thermique (Le taux actuellement en vigueur de 11,3 pour cent sera ramené à zéro d'ici au 1er janvier 1987).

IMPORTATIONS NPF
(en milliers de dollars)

	<u>1978</u>	<u>1979</u>	<u>1980</u>	<u>MOYENNE 1978/1980</u>
Total	14 096	17 036	16 797	15 976
Etats-Unis	11 758	15 016	14 921	13 898
Total pour la CEE (9)	2 035	1 927	1 451	1 804
dont:				
France	1 487	1 079	538	1 035
Royaume-Uni	378	415	524	439
Allemagne, Rép. féd.	99	67	145	104
Italie	39	338	147	175
Belgique-Luxembourg	20	6	6	11
Danemark	10	22	88	40
Pays-Bas	2	-	3	2
Irlande	0	0	0	0

Les chiffres susmentionnés concernent tous les types de verrerie relevant de la position tarifaire 32648-1. En tant que produit relevant d'une partie de la position 32648-1, la verrerie pour travaux de laboratoire a représenté environ 4, 3 et 3,8 pour cent des totaux pour chaque année, et 3,5 pour cent du total pour la moyenne triennale.

B) Nouvelles positions tarifaires créées depuis le 29 octobre 1980

Libellé général:

Verrerie de grande résistance au choc thermique, ayant un coefficient linéaire d'expansion thermique n'excédant pas 6×10^{-6} cm/cm/°C (entre zéro et 300°C):

-32648-1 Autre que ce qui suit (le taux de 11,3 pour cent sera ramené à zéro d'ici au 1er janvier 1987).

IMPORTATIONS NPF
(en milliers de dollars)

	<u>NOVEMBRE 80 à MARS 81</u>
Total	6 922
Etats-Unis	6 677
France	130
Allemagne, Rép. féd.	60

-32649-1 Conçue pour travaux de laboratoire, à savoir: béchers, vases et récipients de toutes sortes; bouteilles et flacons d'une capacité de 100 ml ou plus; entonnoirs; tout ce qui précède sans robinets, appendices, robinets d'arrêt ni joints rodés (en franchise, taux non consolidé).

IMPORTATIONS NPF
(en milliers de dollars)

	<u>NOVEMBRE 80 à MARS 81</u>
Total	257
Etats-Unis	256

-32650-1 Conçue pour travaux de laboratoire, n.d. (taux de 11,3 pour cent non consolidé).

IMPORTATIONS NPF
(en milliers de dollars)

	<u>NOVEMBRE 80 à MARS 81</u>
Total	30
Etats-Unis	30